



Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Occ de l'Éducation Nationale

www.felco-creo.org/

(académies de Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Poitiers, Ile de France)

Federacion dels Ensenhaires de Lengua e Cultura d'Òc

La Felco est affiliée à la FLAREP (www.flarep.com/) et à l'APLV : <http://www.aplv-languesmodernes.org/>

Communiqué FELCO – 02-07-2022

Diplôme National du Brevet

de graves dysfonctionnements pour les épreuves en langue régionale

La FELCO, association d'enseignants d'occitan dans l'enseignement public, a été alertée par plusieurs membres des associations académiques qu'elle fédère des graves dysfonctionnements qui ont affecté l'épreuve d'histoire-géographie lors de la session 2022 du Diplôme National du Brevet, suite à des fuites avérées du sujet, ce qui est déjà en soi assez préoccupant. Mais pour ce qui concerne les langues régionales, à ce problème est venu s'en ajouter un second. Alors que pour toutes les disciplines la règle, normale, était de mobiliser pour les épreuves prévues un sujet de secours, il apparaît qu'en ce qui concerne l'épreuve d'histoire et géographie pour laquelle les candidats issus des filières bilingues en langue régionale doivent composer en cette langue, aucun sujet de secours n'a été proposé. Ce alors même qu'il suffisait d'utiliser la version occitane du sujet de secours, ou, si une telle version n'était pas disponible, de faire appel à des personnels compétents pour la fournir. Apparemment, nul parmi les responsables à tous les niveaux du suivi des épreuves du DNB n'a jugé bon de procéder ainsi, ce qui constitue clairement une rupture d'égalité entre candidats, par rapport à ceux qui ont bénéficié du sujet de secours prévu par les textes. Nous ajoutons qu'il y a un tel écart entre le niveau de difficulté du sujet initial et celui du sujet de secours que les candidats des filières bilingues ne peuvent qu'être doublement pénalisés. Tout ceci enfin jette un discrédit inacceptable sur ces filières où s'investissent tout au long de l'année élèves et professeurs.

De même, dans le cadre de l'épreuve du brevet professionnel, le sujet d'histoire-géographie enseignement moral et civique proposé aux élèves bilingues n'était pas en langue vivante régionale, mais rédigé intégralement en français (l'accord avait pourtant été donné début mars pour l'inscription en DNB pro bilingue).

Notre association déplore ces incidents avec d'autant plus de vigueur qu'ils nous semblent malheureusement s'inscrire dans la continuité d'autres manifestations, au cours des dernières années, de ce que nous ne pouvons interpréter autrement que comme relevant au mieux d'une certaine désinvolture, de la part du ministère, face à l'enseignement des langues régionales dans l'école de la République, et face aux personnels qui dispensent cet enseignement. Nous ne doutons pas que le nouveau ministre de l'Éducation nationale veillera à ce que la plus récente manifestation de cette désinvolture soit aussi la dernière.

En tout état de cause, enseignants, parents d'élèves et candidats attendent désormais des explications, des réponses, voire des excuses sur la suite que le ministère compte donner à cet incident.